

## Projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson sur la rivière Franquelin

Dossier : 6211-03-078

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 11 mars au 25 avril 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson sur la rivière Franquelin par la Société d'énergie rivière Franquelin a pris fin le 25 avril 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 28 février 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 11 mars au 25 avril 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

La Société d'énergie rivière Franquelin inc., qui regroupe en partenariat la municipalité de Franquelin (51 %) et le Groupe Axor inc. (49 %), propose de mettre en valeur le potentiel hydroélectrique des chutes à Thompson de la rivière Franquelin située dans la MRC de Manicouagan, dans la région de la Côte-Nord. Pour ce faire, un déversoir d'une largeur de 83 m et d'une hauteur maximale de 8 m serait aménagé à la tête des chutes. Cet ouvrage permettrait de rehausser le niveau d'eau de 3 m et ennoierait une superficie de 967 050 m<sup>2</sup>. Une centrale de 8,8 MW serait érigée sur la rive droite de la rivière, environ 1,5 km plus en aval. La centrale serait exploitée au fil de l'eau et aurait une production annuelle moyenne de 33 206 MWh. Le promoteur propose également des aménagements qui pourraient contribuer à mettre en valeur le site sur le plan récréotouristique : sentiers destinés aux piétons et aux cyclistes de montagne, belvédères, passerelle au-dessus du déversoir et aires récréatives. Il prévoit commencer les travaux en janvier 2009 et mettre la centrale en service en mai 2010. Le coût total du projet est estimé à 25 millions de dollars. Une ligne de 13.8 kV et un poste de transformation devraient également être construits.

(Extrait du communiqué émis le 11 mars 2008)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Elles portent sur les sujets suivants :

#### Le milieu humain et biophysique

- Les activités de villégiature dans la zone du projet ;
- la température de l'eau sortant de la turbine et rejetée dans la rivière ;
- la présence de frayères de poisson dans la rivière et les mesures d'atténuation prévues par le promoteur.

#### L'économie locale

- Le titulaire des droits de propriété du barrage ;
- les modalités de versement des redevances à la municipalité ;
- l'utilisation prévue des redevances qui seraient versées à la municipalité ;
- l'éventualité de verser des redevances à la communauté innue de Betsiamites ;
- le questionnement des honoraires versés à un consultant.

### Le cheminement du projet

- Les approbations nécessaires à la réalisation du projet ;
- l'identification des éléments du projet qui font l'objet de discussions et de négociations ;
- l'état d'avancement des discussions et des négociations ;
- l'état d'avancement des négociations pour la vente à Hydro-Québec de l'électricité qui serait produite ;
- la composition du comité pouvant permettre la consultation des citoyens ;
- l'état des discussions avec la communauté innue de Betsiamites.

### Les activités liées au projet

- L'accès au site récréotouristique prévu ;
- l'itinéraire du sentier récréotouristique prévu ;
- la possibilité de pratiquer la pêche récréative ;
- la possibilité de nettoyage du fond de la rivière Franquelin.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Municipalité de Franquelin	27, rue des Érables, Franquelin
Bibliothèque Alice-Lane	6, avenue Radisson, Baie-Comeau

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
8 mars 2008		<i>Journal de Baie-Comeau</i>
12 mars 2008	<i>Le Devoir</i> , Montréal	
12 mars 2008	<i>Le Soleil</i> , Québec	
14 mars 2008		<i>Journal Haute Côte-Nord Est</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
11 mars 2008 Début de la période d'information et annonce de la séance	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	272	Site du BAPE
2 avril 2008 Rappel aux médias de la séance d'information	Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

<b>Date</b>	2 avril 2008
<b>Lieu</b>	Centre des loisirs de la municipalité de Franquelin
<b>BAPE : Animation</b>	Danielle Hawey
<b>Accueil et prise de notes</b>	Jean-Sébastien Fillion
<b>Initiateur du projet</b>	M. Michel Lévesque, maire de la municipalité de Franquelin et président de la Société d'énergie rivière Franquelin inc. M. Bertrand Lastère, directeur de projet, Groupe Axor inc., et administrateur, Société d'énergie rivière Franquelin inc. M. Claude Théberge, directeur de projet, Genivar s.e.c. et autres accompagnateurs
<b>Assistance</b>	45 personnes
<b>Durée</b>	2 heures

## Les relations de presse

Un média, l'hebdomadaire *Journal Haute Côte-Nord*, était représenté à la séance d'information du 2 avril 2008. Une entrevue téléphonique a été donnée à l'hebdomadaire *Objectif plein jour*.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Le projet a fait l'objet d'une couverture dans le quotidien *Le Journal de Québec*, dans les hebdomadaires *Le Journal Haute Côte-Nord Est* et *Le Journal de Baie-Comeau* ainsi qu'à la radio et au téléjournal de Radio-Canada Côte-Nord.

Québec, le 25 avril 2008

Danielle Hawey, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication